



## CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 20 DECEMBRE 2022

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 15 décembre 2022, le Conseil de Communauté a de nouveau été convoqué le 16 décembre 2022 pour assister à la séance du 20 décembre 2022 conformément aux articles L2121-17 et L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'an deux mille vingt-deux, le vingt décembre à 17 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois s'est réuni à la salle des fêtes de Cartignies sous la présidence de Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 16 décembre 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Présents et représentés : 59

Présents :

Commune de Avesnelles : Antoine BADIDI, Marie-Christine MERCIER a donné procuration à Pascal PETIT, Pascal PETIT, Christelle BLANDO a donné procuration à Antoine BADIDI

Commune d'Avesnes sur Helpe : Sébastien SEGUIN, Laurence WATTEAU a donné procuration à Benoît BOUDJEMA, Benoît BOUDJEMA, Aline BERTRAND, Christian CASTEL, Anne-Laure CATTELOT a donné procuration à Jacky ROUSSELLE, Gérard GUERTZMANN a donné procuration à Maxime LOUGUET, Sylvie CABOOR a donné procuration à Aline BERTRAND, Jacky ROUSSELLE

Commune de Bas-Lieu : Ghislain FRANCOIS a donné procuration à Nicolas DOSEN

Commune de Beaupaire sur Sambre : Pierrick FORET

Commune de Beurieux : David HOUILLIEZ a donné procuration à Vincent COURET

Commune de Bérelles : Orféo RIGONI

Commune de Beugnies : Frédéric ERNESTI

Commune de Boulogne sur Helpe : Nadine MAJKA

Commune de Cartignies : Sabine CAUFAPE, Xavier MOUVET

Commune de Choisies : Bernard PAQUET

Commune de Damousies : Alain WITTEMBERG

Commune de Dimechaux : Daniel ETEVE

Commune Dimont : Vincent COURET

Commune de Dompierre sur Helpe : Jean-Pierre LIBERT a donné procuration à Hélène DARLY, conseillère suppléante

Commune de Dourlers : Freddy THERY

Commune d'Eccles : Pierre-Ange LECLERCQ a donné procuration à Romuald MIDAVAIN, conseiller suppléant

Commune d'Etrœungt : Vincent JUSTICE, Bernadette GRANDIN a donné procuration à Vincent JUSTICE  
Commune de Felleries : Pascal NOYON, Maryse BERNARD a donné procuration à Pascal NOYON, Maxime LOUGUET  
Commune de Floursies : Alain DELTOUR  
Commune de Floyon : Evelyne GEBHARDT  
Commune de Hestrud : André BERTEAUX  
Commune de Larouillies : Wilfrid SALMON  
Commune de Lez-Fontaine : Philippe HANOT  
Commune de Liessies : Alain RICHARD  
Commune de Marbaix : Damien DUCANCHEZ  
Commune de Prisches : Jean-Claude FOVEZ  
Commune de Rainsars : Colette WATREMEZ  
Commune de Ramousies : Brice AMAND  
Commune de Sains du Nord : Christine BASQUIN, Jean-Pierre DESSAINT a donné procuration à Colette WATREMEZ, Daniel DEUDON a donné procuration à Christine BASQUIN, Anne-Marie LENTIER, Natacha VANELSLANDE a donné procuration à Anne-Marie LENTIER  
Commune de Saint-Aubin : Mauricette FREHAUT a donné procuration à Monique JOLY, conseillère suppléante  
Commune de Saint-Hilaire-sur-Helpe : Nicolas DOSEN  
Commune de Sars-Poteries : Sandra BROGNET, Didier CARETTE, Thierry LEMOINE  
Commune de Sémeries : Hervé LASPALAS  
Commune de Solre le Château : Patrick DEHEN a donné procuration à Brice AMAND, Christian BINOIT  
Commune de Solrines : Rémi LE ROUZIC  
Commune de Taisnières en Thiérache : Claude CONNART a donné procuration à Christophe LIESSE, conseiller suppléant  
Commune de Wattignies la Victoire : Vincent QUEVALLIER

Absents, excusés :

Commune d'Avesnelles : Michel CHALDAUREILLE  
Commune de Clairfayts : Guy ERPHELIN  
Commune de Flaumont-Waudrechies : Jean-Marie VIN  
Commune de Grand-Fayt : Thierry THIROUX  
Commune de Haut-Lieu : Hervé CUISSET  
Commune de Petit-Fayt : Claude ROYAUX  
Commune de Prisches : Chantal BLEHAUT  
Commune de Sains du Nord : Sabine BUFI  
Commune de Semousies : Jérôme BEUGNIES  
Commune de Solre le Château : Chloé TROUILLIEZ

## **Objet de la délibération : Vote du Budget annexe 2022 « Concession d'Aménagement »**

Numéro de la délibération : DC\_2022\_100

Pièces jointes : (Néant)

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 59

- = - = - = - = - = - = - = - = - = -

Le Conseil de Communauté,

Vu la nomenclature comptable M14,

Considérant la nécessité de voter un budget annexe « Concession d'Aménagement » en 2022,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire en date du 7 novembre 2022,

Où l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de voter le budget annexe « Concession d'Aménagement » de l'exercice 2022 qui s'équilibre comme suit :

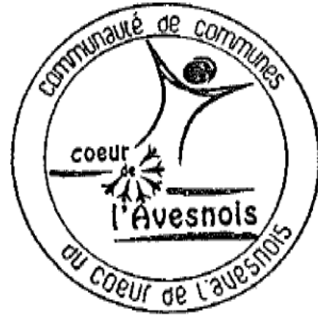
Section	Sens	Fonction	Opération	Chapitre	Article	Montant
Invest.	Recettes	01	Opération financière	27	2764 : Créances sur personnes de droit privé	+ 920.000 €
	Dépenses	01	Opération financière	16	1641 : Emprunts	+ 920.000 €

DIT que le budget annexe « Concession d'aménagement » sera dissout à l'issue de l'exercice comptable 2022

DIT que la présente délibération acte le transfert du montant en capital de la somme de 920.000 € vers le budget principal.

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au contrôle de légalité et de la publication,

Le Président,  
Nicolas DOSEN



*Publié sur le site Internet le 04/01/2023*

*Envoyé en préfecture le 21/12/2022*

*Reçu le 21/12/2022*

*Identifiant de télétransmission : 059-200043263-20221220-DC\_2022\_100-DE*